consiste à nous imposer aux États-Unis et en Europe en tant que partenaire véritable. On doit à la révolution culturelle qui a balayé le Canada au cours des deux dernières décennies d'avoir rehaussé la qualité des produits de l'activité créatrice au Canada - dans le domaine des arts, des sciences, des sports, des loisirs, des médias et de l'environnement - au point qu'aujourd'hui, ils soutiennent la comparaison avec ce qui se fait ailleurs dans le monde. Au lieu de s'occuper des influences des États-Unis et de l'Europe, il serait beaucoup plus sensé d'affirmer la présence canadienne aux endroits stratégiques, c'est-à-dire dans les capitales culturelles de l'Europe et aux États-Unis. En effet, c'est plutôt une politique dynamique d'expansionnisme qu'une politique défensive d'isolationnisme qui donnera à l'identité nationale l'impulsion dont elle a besoin. On ne pourra parler véritablement d'identité canadienne que lorsque nous aurons assis notre présence culturelle dans les pays avec lesquels nous entretenons, de longue date, les liens les plus solides.

L'affermissement de la présence canadienne en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sert non seulement les ambitions de notre pays sur le plan international, mais renforce aussi son caractère bilingue. Cette démarche, espérons-le, tiendra davantage de la nécessité et de l'opportunité que de l'opportunisme. c'est un fait que les Canadiens tant d'expression anglaise que française devraient pouvoir entretenir des liens plus profonds respectivement avec les peuples anglophones et francophones de par le monde. Il va sans dire que la communication est beaucoup plus facile entre les peuples qui parlent la même langue, que ces échanges se situent au niveau du dialogue, du théâtre, des publications, de la littérature ou de l'éducation. Il est donc essentiel qu'au Canada, anglophones comme francophones puissent communiquer dans leur langue maternelle. Cette affirmation ne nous est pas dictée par les remous politiques qui ont saisi le Québec récemment et qui sont liés à son évolution, mais plutôt par la conviction que ces deux groupes linguistiques ont besoin d'être stimulés par des contacts avec d'autres groupes d'expression anglaise ou française qui vivent ailleurs dans le monde. si la nécessité et l'opportunité ne sont pas une garantie suffisante de traitement équitable, on peut, pour faire contrepoids, recourir à l'opportunisme politique. en effet, le Canada peut difficilement se permettre d'adopter une politique culturelle extérieure qui restreigne les droits de ses deux principaux groupes linguistiques.

Si le caractère bilingue de notre pays doit intervenir au moment du choix des régions et des pays partenaires, il en va de même pour son caractère multiculturel, car c'est à travers cette dimension que le Canada s'ouvre véritablement au monde. Le droit reconnu aux Canadiens d'expression anglaise et française d'effectuer des échanges profitables dans leur langue maternelle avec des peuples anglophones et francophones d'ailleurs doit être étendu aux autres groupes ethniques et linguistiques au Canada. Dans un tel contexte, rares seraient les pays qui n'entretiendraient avec le Canada aucun lien d'affinité.

Non seulement est-il nécessaire que les minorités ethniques du Canada bénéficient d'échanges avec leurs cousins d'Afrique, d'Asie, d'Australie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine, mais il est tout aussi important que l'ensemble des Canadiens et, plus particulièrement, la communauté culturelle côtoient de nouvelles formes d'activités créatrices. L'émulation suscitée par le choc des cultures est le meilleur stimulant de la créativité. D'où l'importance des échanges entre le Canada et de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine, dans les domaines de la musique, de la danse, de l'artisanat, des sports et de l'éducation. Toute politique culturelle extérieure qui ne viserait que des pays dont les